

L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD



PÈRE DE TOUS LES CROYANTS ?

Il n'est pas rare d'entendre aujourd'hui opposer Abraham, "père de tous les croyants", aux fondateurs de chacune des trois "religions du livre" : Moïse, Jésus et Mahomet. Sans détailler toutes les erreurs de ce propos, profitons de cette année que nous voulons consacrer à la Sainte-Écriture pour répondre à la question : **Abraham est-il le Père de tous les croyants ?**

Saint Paul nous offre l'argument d'autorité, (*Romains*, 4, 11) : « *Il (Abraham) a reçu le signe de la circoncision, (...) afin qu'il soit le père de tous les croyants par l'incirconcision.* » Il s'agit d'une expression biblique, pourtant bien travestie lorsqu'on l'utilise pour dire que les Juifs d'aujourd'hui ont Abraham pour père.

En effet, saint Paul répond aux Juifs qui prétendent être agréables à Dieu, "justifiés", en termes techniques, par le simple fait d'être fils d'Abraham selon la chair. Notre-Seigneur aussi répond (*Jean* 8, 39) : « *Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham.* » Ce ne sont pas les œuvres mortes de la loi juive, qu'ils respectaient scrupuleusement, mais bien les œuvres de la foi vivifiante et vivifiée par la charité théologique. Notre-Seigneur reproche principalement de ne pas croire en Dieu et en lui, son Fils.

L'expression de saint Paul, "père de tous les croyants", signifie que **le vrai fils d'Abraham est le vrai croyant, celui qui soumet son intelligence, sa volonté et sa vie à la Révélation de Dieu et de son Fils unique Jésus-Christ.** Le

LE BRÉMIEU - CHARTRES

N°301 – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023

Prix de revient du numéro : 1€. Pas d'abonnement.

croyant mais pas pratiquant, celui qui a une autre foi (hérétique), celui qui refuse Jésus-Christ comme Dieu, celui-là n'est pas fils d'Abraham.

En effet, **Abraham pratiquait parfaitement "l'obéissance de la foi"**, la soumission de toute sa vie à la Révélation. Il est certain que c'est plus facile avec des miracles et des visions extraordinaires, mais les ordres de Dieu n'étaient pas faciles à exécuter : quitter son pays, quitter sa famille, épouser la servante car Sara était stérile, chasser la servante et son propre fils Ismaël, croire que Dieu donnerait un fils à son épouse stérile et âgée, sacrifier ce fils unique duquel Dieu lui promettait une descendance nombreuse... **Une bonne dose de flegme ne suffit pas à expliquer ces actes, la foi d'Abraham est exemplaire, celle du "croyant" d'aujourd'hui n'en a que le nom.**

Concluons sur un épisode particulier de la vie d'Abraham. Au chapitre 18 de la Genèse, le Seigneur lui apparaît sous la forme de trois personnages. Saint Ambroise dit : « *Il en a vu trois, il en a adoré un.* » **Le père des croyants reçut donc une préfiguration du premier mystère de foi catholique : Dieu Un et Trine.** Adorer Dieu sous la forme de trois personnes ne lui a pas causé de complexe "d'associateur" !

Les Pères de l'Église y voient également trois anges. Les anges sont très présents dans l'Ancien Testament. Quoi qu'en pensent de nombreux "croyants" d'aujourd'hui, la Révélation divine s'est souvent appuyée sur le ministère de ces esprits auxquels ce mois est consacré, puisque nous fêtons leur prince, saint Michel, le 29.

Qu'ils nous obtiennent l'obéissance pleine et entière de la foi vivante, afin que nous soyons de vrai fils d'Abraham !

abbé Louis-Marie Gélineau

NOTRE-SEIGNEUR ET LES FILS D'ABRAHAM

Jésus dit donc aux Juifs qui avaient cru en lui : « *Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.* » Il lui répondirent : « ***Nous sommes la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne ; comment dites-vous : Vous deviendrez libres ?*** » Jésus leur répondit : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque se livre au péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison ; mais le fils y demeure toujours. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres. Je sais que vous êtes enfants d'Abraham ; mais vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole ne pénètre pas en vous. Moi je vous dis ce que j'ai vu chez mon Père ; et vous, vous faites ce que vous avez vu chez votre père.* » Ils lui répondirent : « *Notre père, c'est Abraham.* » Jésus leur dit : « ***Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu : ce n'est point ce qu'a fait Abraham. Vous faites les œuvres de votre père.*** » Ils lui dirent : « *Nous ne sommes pas des enfants de fornication ; nous avons un seul Père, qui est Dieu.* » Jésus leur dit : « ***Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens ; et je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne reconnaissez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez entendre ma parole. Le père dont vous êtes issus, c'est le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a point de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds ; car il est menteur, et le père du mensonge. Et moi, parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas. Qui de vous me convaincra de péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Celui qui est de Dieu entend la parole de Dieu ; c'est parce que vous n'êtes pas de Dieu que vous ne l'entendez pas.*** »

Les Juifs lui répondirent : « *N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et que vous êtes possédé d'un démon ?* » Jésus répondit :

« *Il n'y a point en moi de démon ; mais j'honore mon Père, et vous, vous m'outragez. Pour moi, je n'ai pas souci de ma gloire : il est quelqu'un qui en prend soin et qui fera justice. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort.* » Les Juifs lui dirent : « *Nous voyons maintenant qu'un démon est en vous. Abraham est mort, les prophètes aussi, et vous, vous dites : Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort ? Les Prophètes aussi sont morts ; qui prétendez-vous être ?* » Jésus répondit : « *Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu ; et pourtant vous ne le connaissez pas ; mais moi, je le connais ; et si je disais que je ne le connais pas, je serais menteur comme vous. Mais je le connais et je garde sa parole. Abraham votre père, a tressailli de joie de ce qu'il devait voir mon jour ; il l'a vu, et il s'est réjoui.* » Les Juifs lui dirent : « *Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham !* » Jésus leur répondit : « ***En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis.*** »

Évangile selon saint Jean, ch. 8, v. 31-58

SAINT PAUL ET LES FILS D'ABRAHAM

Quel avantage dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, ait obtenu selon la chair ? Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier. Mais il n'en a pas sujet devant Dieu. En effet, que dit l'Écriture ? « *Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.* » Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait aucune œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. C'est ainsi que David proclame la béatitude de l'homme à qui Dieu impute la justice indépendamment des œuvres : « *Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés ont été couverts ! Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché !* »

Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou est-il également pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham. Comment donc lui fut-elle imputée ? Était-ce en

l'état de circoncision, ou en l'état d'incirconcision ? Ce ne fut pas dans l'état de circoncision, il était encore incirconcis. Il reçut ensuite le signe de la circoncision comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, **afin d'être le père de tous ceux qui ont la foi bien qu'incirconcis**, pour que la justice leur soit aussi imputée, et le père des circoncis, de ceux qui ne sont pas seulement circoncis, mais qui marchent en même temps sur les traces de la foi qu'avait notre père Abraham lorsqu'il était incirconcis.

En effet, ce n'est point par la Loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham et à sa postérité ; c'est par la justice de la foi. Car si ceux qui ont la Loi sont héritiers, la foi est vaine et la promesse est sans effet, parce que la loi produit la colère, et que là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de transgression. Donc c'est bien par la foi, afin que ce soit par grâce, pour que la promesse soit assurée à toute la postérité, non seulement à ceux qui relèvent de la Loi, mais encore à ceux qui relèvent de la foi d'Abraham, notre père à tous, selon qu'il est écrit : *« Je t'ai fait père d'un grand nombre de nations. »*

Épître aux Romains, ch. 4, v. 1-17

LA VISITE DU SEIGNEUR À ABRAHAM

Le Seigneur apparut à Abraham en la vallée de Mambré, lorsqu'il était assis à la porte de sa tente dans la plus grande chaleur du jour. Abraham ayant levé les yeux, **trois hommes lui apparurent, debout près de lui**. Aussitôt qu'il les eut aperçus, il courut de la porte de sa tente au-devant d'eux, et se prosterna en terre. Et il dit : *Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant Vos yeux, ne passez pas devant Votre serviteur sans Vous arrêter. Je Vous apporterai un peu d'eau pour laver Vos pieds, et Vous Vous reposerez sous cet arbre ; Et je Vous servirai un peu de pain pour reprendre Vos forces ; et Vous continuerez ensuite Votre chemin : car c'est pour cela que Vous êtes venus vers Votre serviteur.* Ils lui répondirent : *Faites ce que vous avez dit.*

Abraham entra promptement dans sa tente, et dit à Sara : *Pétrissez vite trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre.* Il courut



en même temps à son troupeau, et il y prit un veau très tendre et excellent qu'il donna à un serviteur, qui se hâta de le faire cuire. Ayant pris ensuite du beurre et du lait, avec le veau qu'il avait fait cuire, il le servit devant eux ; et lui, cependant, se tenait debout auprès d'eux sous l'arbre. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent : *Où est Sara votre femme ?* Il leur répondit : *Elle est dans la tente.* **L'Un d'eux dit à Abraham :** *Je reviendrai vous voir dans un an, en ce même temps, et Sara votre femme aura un fils.* Ce que Sara ayant entendu, elle se mit à rire derrière la porte de la tente. Car ils étaient vieux tous deux et fort avancés en âge ; et ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avait cessé à Sara. Elle rit donc secrètement, disant en elle-même : *Après que je suis devenue vieille, et que mon seigneur est vieux aussi, penserais-je à user du mariage ?* Mais le Seigneur dit à Abraham : *Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant : Serait-il bien vrai que je puisse avoir un enfant, étant vieille comme je suis ? Y a-t-il rien de difficile à Dieu ? Je reviendrai auprès de vous, comme Je vous l'ai promis, dans un an, en ce même temps, et Sara aura un fils.*

Je n'ai point ri, répondit Sara; et elle le nia, parce qu'elle était tout épouvantée. *Non, dit le Seigneur, cela n'est pas ainsi; car vous avez ri.*

Ces hommes s'étant donc levés de ce lieu, ils tournèrent les yeux vers Sodome, et Abraham allait avec eux, les reconduisant. **Alors le Seigneur dit:** *Pourrais-Je cacher à Abraham ce que Je dois faire, Puisqu'il doit être le chef d'un peuple très grand et très puissant, et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui? Car Je sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à toute sa maison après lui, de garder la voie du Seigneur, et d'agir selon l'équité et la justice: afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'Il lui a promis.* Le Seigneur ajouta ensuite: *Le cri de Sodome et de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, et leur péché est monté jusqu'à son comble. Je descendrai donc, et Je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à Moi, pour savoir si cela est ainsi, ou si cela n'est pas.* **Alors deux de ces hommes partirent de là, et s'en allèrent à Sodome: mais Abraham demeura encore devant le Seigneur.**

Genèse, ch. 18, v. 1-22

En combinant ces divers passages, on arrive à cette conclusion très vraisemblable, que Jéhovah, revêtu d'une forme humaine, et accompagné de deux anges qui avaient emprunté la même apparence extérieure, daigna se manifester en personne à Abraham. « *Tres videt, unum adorat* », remarque saint Ambroise à propos des v. 2 et 3. Aux premiers siècles de l'Église, on aimait à contempler le Verbe divin dans le personnage principal (saint Justin martyr, St Irénée, Origène, etc.) ; ou bien, les trois personnages de la sainte Trinité dans cette triple apparition. D'après saint Thomas d'Aquin et d'autres interprètes, les trois personnages auraient été des anges.

La Sainte Bible commentée, T. , p.74, L.C. Fillion

Le mystère de la Trinité avait-il été révélé aux Juifs, ou bien était-il resté ignoré d'eux comme des païens? Cette question est du ressort de la théologie et de l'histoire, et il ne sera pas inutile de la discuter ici brièvement du point de vue théologique.

Il est tout d'abord hors de conteste que le dogme ne s'est point développé dans l'Ancien Testament suivant les mêmes lois qu'il s'est

développé depuis Jésus-Christ. **La révélation que Dieu nous a faite par le Christ et ses apôtres est souveraine et définitive. Depuis lors, le dépôt reçu par l'Église peut-être par elle plus pleinement compris ; il ne peut recevoir aucun accroissement.** Dans l'Ancien Testament, il n'en va pas de même : des révélations successives, faites aux patriarches, à Moïse, aux prophètes, ont peu à peu enrichi le dépôt initial confié par Dieu à l'homme dans la première révélation; tout cet ensemble cependant n'a été qu'une préparation fort imparfaite par rapport à la révélation chrétienne. Ainsi, nous devons dire que la révélation a été complète avec les apôtres; mais nous ne pouvons pas dire qu'elle l'ait été avec Adam, ni avec Moïse, ni même avec les prophètes.

En d'autres termes, nous devons reconnaître que certaines vérités de la foi, révélées aux chrétiens, étaient inconnues aux Juifs. Le mystère de la Trinité est-il de ce nombre?

Les documents de la tradition, si nous les interrogeons sur ce point, semblent au premier abord contradictoires. **D'une part, les Pères nous disent très nettement que c'est seulement par le Christ que la Trinité a été révélée; d'autre part, ils trouvent dans l'Ancien Testament mille attestations de la Trinité.**

Ainsi, lorsqu'ils lisent dans la Genèse (I, 26) ces paroles de Dieu : « *Faisons l'homme à notre image* », ils pensent que ce pluriel indique un dialogue entre les personnes divines; volontiers, ils interprètent de même la parole de Dieu après la chute d'Adam : « *Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous* » (*Gen.*, III, 22) ; ou encore, au moment de la confusion des langues : « *Descendons et confondons leurs langues* » (*Gen.*, XI, 7). Plus volontiers encore, ils reconnaissent la pluralité des personnes divines dans le récit des théophanies et, en particulier, dans l'apparition de Mambré où trois personnes apparaissent en même temps. Plusieurs enfin, surtout parmi les théologiens scolastiques, attachent la même signification aux répétitions de mots, ainsi au trisagion d'Isaïe (VI, 3) : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, ou encore aux paroles du psaume LXVII, 7-8 : *Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus*, ou du Deutéronome (VI 4) : *Dominus Deus noster Dominus unus est.*

On accordera volontiers qu'aucun de ces passages, considéré en lui-même, ne peut être tenu comme une révélation de la Trinité. Je ne pense même pas que l'on puisse dire que la tradition impose pour aucun de ces textes à l'exégète catholique une interprétation strictement trinitaire, c'est-à-dire telle qu'elle lui fasse découvrir dans les mots du texte une désignation certaine des trois personnes de la Sainte Trinité.

On trouve, il est vrai, dans les canons du concile de Sirmium de 351, des condamnations portées sous peine d'anathème contre quiconque n'admet point la distinction du Père et du Fils dans le récit de la création et dans celui des théophanies; mais ce concile est semi-arien, et dans ces canons eux-mêmes (Can. XVIII) l'hérésie subordinatienne est nettement affirmée.

Au reste, les indices qui nous paraissent les plus manifestes n'ont pas toujours semblé si clairs aux anciens Pères. **Nous aimons à redire, à propos de l'apparition de Mambré, les paroles de saint Ambroise : tres vidit et unum adoravit ; et nous leur prêtons ce sens ; « Il vit trois personnes et il adora un seul Dieu. »** Peut-être n'avons-nous pas remarqué que cette phrase se rencontre pour la première fois chez saint Hilaire avec un sens tout différent : Abraham vit trois hommes, il n'en adora qu'un, reconnaissant les deux autres pour des anges. Saint Ambroise lui-même, qui donne une fois l'interprétation trinitaire, reproduit une autre fois celle de saint Hilaire.

Tout ceci ne veut point dire que la pluralité des personnes ait aujourd'hui disparu de tous ces textes qui semblaient significatifs à beaucoup d'anciens Pères ; nous disons seulement que ces quelques traits ne pouvaient point être pour les Juifs des révélations suffisantes et que, même pour nous, qui connaissons la Trinité et qui sommes éclairés par la tradition de l'Église, nous ne pouvons voir dans ces textes des preuves certaines du mystère que nous croyons. Nous ajoutons que ce mystère nous suggère de ces textes l'explication la meilleure.

Le P. Lagrange commente ainsi le *faciamus* de la création : « *L'homme est créé à l'image de Dieu.* » L'auteur insiste trop sur ce caractère pour qu'on puisse supposer que le Créateur s'entretient avec les anges : l'homme n'est pas créé à l'image

des anges. Dieu se parle à lui-même. S'il emploie le pluriel, cela suppose qu'il y a en lui une plénitude d'être telle qu'il peut délibérer avec lui-même comme plusieurs personnes délibèrent entre elles. **Le mystère de la Sainte Trinité n'est pas expressément indiqué, mais il donne la meilleure explication de cette tournure qui se représentera encore** (*Gen*, 3, 22; 11,7 ; *Is*, 6,8).

Cette interprétation est, je crois, la plus conforme à la pensée des Pères. Il est certain que plusieurs d'entre eux ont prétendu prouver contre les Juifs, en se servant de l'Ancien Testament, la distinction du Père et du Fils. Mais cette thèse ne constitue pas à elle seule toute la doctrine trinitaire; et, si elle apparaît dans l'Ancien Testament, en particulier dans les livres des prophètes, elle n'y manifeste pas tout le mystère du Dieu en trois personnes. La remarque est d'un Père dont l'intransigeance doctrinale est bien connue, saint Épiphane : « *l'unité divine a été surtout annoncée par Moïse, la dualité (la distinction du Père et du Fils) a été fortement prêchée par les prophètes, la Trinité a été manifestée dans l'Évangile.* »

Ce texte nous ramène à la première série qui a été mentionnée plus haut, et sur laquelle il faut maintenant insister. L'interprétation qui a été donnée de la seconde rendra aisé de les concilier entre elles. On lit déjà chez Tertullien :

« *Quel est le fruit de l'Évangile, quelle est la substance du Nouveau Testament, si, dans le Père, le Fils et l'Esprit, on ne confesse pas trois personnes distinctes et un seul Dieu? Dieu a voulu renouveler ce mystère et nous faire croire d'une façon nouvelle à son unité par le Fils et l'Esprit, afin que désormais la divinité fût reconnue publiquement dans la propriété distincte de ses noms et de ses personnes.* »

Beaucoup de Pères partagent le sentiment de Tertullien et datent du Nouveau Testament la révélation de la Trinité ; tels sont, pour ne citer que les plus considérables, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Épiphane, saint Jean Chrysostome, saint Hilaire, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Isidore de Péluse, saint Grégoire le Grand.

C'est aussi le sentiment de saint Thomas.

Histoire du Dogme de la Trinité, Jules Lebreton

CHRONIQUE

1^{er} au 7 juillet : le prieur déserte Chartres pour le camp chantant des garçons à Châteauroux. 22 garçons, dont 3 du prieuré suivent cette semaine de formation et de détente. Pendant ce temps, les travaux battent leur plein à Chartres. Une belle ouverture est réalisée.

14 et 15 juillet : avec le retour du prieur, les travaux battent leur plein à Chartres. On se rend vite compte que ce sera plus long que prévu.



Quelques bonnes volontés se succéderont pendant l'été.



Dimanche 16 : en l'honneur de la famille Laumain qui nous quitte, un apéritif est offert à la sortie de la messe de Chartres.

17 au 21 juillet : en l'absence des aumôniers, le prieur assure la permanence et les messes de 11h au Brémien.

23 au 29 juillet : nouvelle absence du prieur en compagnie d'un paroissien du Brémien, toujours pour du chant, mais cette fois-ci la session de Mérygné. Il n'y a plus de places pour les derniers inscrits, l'œuvre connaît un franc succès.

30 juillet : la messe est assurée au Brémien par l'abbé d'Orsanne qui visite ses parents. À Chartres, c'est un père capucin qui remplace le prieur, ce dernier étant chez les capucins ! Un séminariste Kenyan, l'abbé Elvis Muthoni, arrive au Brémien pour assurer le remplacement des sœurs pendant deux semaines.



Vendredi 11 août : la fête du fondateur du diocèse, disciple de saint Clément, est dignement fêtée par les prêtres du prieuré, accompagnés du séminariste et du 1^{er} prieur du Brémien, l'abbé André, en vacances sur place. Après la messe



chantée et un déjeuner agréable, nous visitons l'église saint Taurin et la cathédrale d'Évreux (où nous vénérons les reliques), ainsi que le musée voisin (où la chasse vide est conservée).

Lundi 14 : avec l'aide du séminariste, récupéré pour Chartres, l'achèvement des travaux et le grand ménage est assuré. Les rangements pourront avoir lieu mercredi.

Mardi 15 août : processions au Brémien et à Chartres pour la fête nationale. La police de



Chartres nous offre un service d'ordre exceptionnel, tandis que les distributeurs de médailles ne suffisent pas à la tâche. Petite procession par le nombre de participants, grande par l'allure et l'organisation.

Jeudi 17 : après avoir achevé travaux et rangements, notre séminariste rejoint la capitale afin de continuer son périple estival. Son aide discrète et son sourire ont été très appréciés.



CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunions mensuelles au Brémien,
encadrées par les sœurs de la Fraternité
À partir du **samedi 30 septembre** à 14h30

PÈLERINAGE DE MONTLIGEON

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Départ de la chapelle à 7h45

RDV à **Brochard à 9h15,**

Messe à la basilique à 16h

Pour une bonne rentrée spirituelle dans la prière !

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FOYERS ADORATEURS

Dimanche 24 septembre

après la grand'messe en salle de CE
responsable : Mme Lambert

PÈLERINAGES RÉGIONAUX

Le Mont Saint-Michel, le 16 septembre

Lisieux, le 30 septembre

Organisés par le prieuré de Gavrus (14)

CRÉATION D'UN GROUPE MI2

**Pour exercer un apostolat marial dans
l'esprit du Père Kolbe.**

inscriptions auprès de l'abbé Gélinau

PÈLERINAGE DE LOURDES DE LA FSSPX

28 - 29 - 30 OCTOBRE 2023

Un prêtre du prieuré accompagnera les pèlerins
Né tardez pas à réserver l'hôtel et le transport !

PRINCIPALES FÊTES LITURGIQUES

Vendredi 8 septembre : Nativité de Marie

Vendredi 15 : ND des 7 douleurs

(fête patronale des oblates de la FSSPX)

Dimanche 24 : solennité de Ste Thérèse

Vendredi 29 : St Michel archange

Dimanche 1^{er} octobre : solennité du St Rosaire

Mardi 17 : Dédicace de la cathédrale de Chartres

Dimanche 22 : dimanche des Missions

Dimanche 29 : fête de NSJC Roi

Mercredi 1^{er} novembre : Toussaint

Jeudi 2 : Commémoration des défunts

PRIEURÉ SAINT-BERNARD

MAISON NOTRE-DAME

2 rue de l'Orée du bois - 27 770 Illiers-l'Évêque

02.37.62.81.00 – RP Bellwood 06.78.05.37.76

Messes dominicales : 10h30 seulement

En semaine : 11h et 7h15 habituellement

CHAPELLE ST-PIE-X – ÉCOLE ST-JOSEPH

11bis rue des Jubelines - 28 000 Chartres

02.37.21.44.99 – abbé Gélinau 06.72.89.79.39

Messes dominicales : 8h30 et 10h30

Messes de semaine :

- 18h30 lundi, jeudi et samedi

- 9h le mardi

- 7h15 le mercredi

- 16h ou 18h30 le vendredi

Confessions : samedi et dimanche avant la messe
et sur demande (téléphone).

Offices réguliers lorsque l'abbé est présent :

- vêpres du dimanche à 18h,

- chapelet à 18h en semaine.

Catéchismes :

- enfants le samedi matin

- lycéens le jeudi soir

- adultes, lundi à 19h15

Chaque dimanche à 10h30 à Chartres, la messe est célébrée "pro populo", c'est-à-dire à l'intention des fidèles du Brémien et de Chartres.

SACREMENTS

Baptême : Constance Baudinat,
le 6 août à Chartres.

CONFÉRENCES DU MARDI

"LA BIBLE, HISTOIRE SAINTE ET RÉVÉLATION DIVINE"

À CHARTRES :

1° - **19 septembre** : "La Création dans la Bible"

2° - **24 octobre** : "Le déluge, récit fantastique ?"

AU BRÉMIEU :

1° - **12 septembre** : "La Création dans la Bible"

2° - **17 octobre** : "Le déluge, récit fantastique ?"

Vidéo des conférences précédentes sur <https://laportelatine.org/lieux/prieure-le-bremien/chartres>